

Article paru le 17 septembre 2016

# Produits encombrants et toxiques : faites le ménage dans vos caves et greniers

Les samedis 17 et 24 septembre, sur le parking de Leroy Merlin, vous aurez l'occasion de vous débarrasser de vieux produits encombrants et toxiques et de faire la lumière sur le traitement de ces déchets particuliers.

PAR NICOLAS ANDRÉ  
arras@lavoixdunord.fr

## ARRAGEOIS.

### QUI EST ÉCO DDS, L'ORGANISME COLLECTEUR ?

C'est un organisme agréé depuis trois ans par l'État. Il est financé par les pollueurs, autrement dit les adhérents-producteurs. L'organisme prend en charge la collecte et le traitement des produits de ses adhérents (une cinquantaine de sociétés environ) auprès des déchetteries. La limite de son action se situe aux produits qui ne sont pas fabriqués par ses adhérents. Ainsi, la collecte et le traitement de l'eau de Javel ne sont pas pris en charge par l'organisme. C'est le service environnement de la collectivité qui doit l'assumer. D'où l'importance, dans les déchetteries, de bien trier ces produits. L'organisme propose aussi des formations aux salariés des déchetteries.

### QUELLES SORTES DE PRODUITS ?

Selon Melanie Moreira, coordinatrice des journées Déchets Tri d'ÉCO DDS, les trois précédentes opérations de récupération des déchets organisées sur le parking de Leroy Merlin Arras ont donné de bons résultats : une tonne récupérée au cours d'une journée en avril dernier (ce qui correspond à un mois de collecte dans une déchetterie classique), 661 kg en mai, et encore 546 kg en juillet. On espère que l'on battra des records ce samedi.

Comme on le voit sur l'illustration



Claude Wavelet, retraité du SMAV à la déchetterie d'Achicourt, devant les bacs réservés aux « toxiques ».

d'ÉCO DDS, on récupérera les vieilles peintures, les produits d'entretiens ménagers (acides, insecticides), les produits d'entretiens pour le véhicule (même les filtres à huile), et puis les diverses substances utilisées pour la piscine, le chauffage, les enduits, le jardinage...

### QUEL CONTEXTE ?

On trie de plus en plus en France et les collectes de l'organisme qui marchent le mieux sont organisées dans la région Hauts-de-France, où il semble que les habitants soient de plus en plus écocitoyens. Mais il faut encore et toujours les informer. C'est aussi une des raisons pour lesquelles on organise ces journées de collecte. Samedi, on ne se contente pas de collecter, on trie devant le public,

et on lui donnera également quelques indications sur la sécurité et la toxicité de certaines substances que l'on trouve encore au

“ On se retrouve parfois avec des produits qui n'ont servi qu'une fois, remisés depuis vingt-ans. Certains sont entre-temps devenus interdits.

fonds de nos garages ou de nos greniers. « On se retrouve parfois avec des produits qui n'ont servi qu'une fois et qui sont remisés depuis vingt-ans. Certains sont entre-temps devenus interdits... » ■

# Ayez le réflexe déchetterie !

Comment ça se passe à Arras ?

« Nous avons pris en charge la récupération de ce genre de déchets depuis une dizaine d'années dans nos déchetteries, bien avant qu'on ne l'impose, bien avant la création d'organismes comme EcoDDS DDS. Autant dire que nos salariés sont formés et efficaces », souligne Arnaud Ducatez, directeur du SMAV (Syndicat Mixte Artois Valorisation).

Une tonne et demie de produits chimiques relevant de la responsabilité élargie des producteurs (REP), pris en charge par EcoDDS, est réceptionnée

chaque jour dans les déchetteries du SMAV. L'arrivée d'Eco DDS limite donc les dépenses pour ce recyclage puisqu'une partie des produits est prise en charge. Ce n'est pas le cas du reste. « On a de la chance quand on nous les reprend. Ces déchets sont en général incinérés dans des unités spéciales. Il en existe une à Comines avec des chimistes, des laboratoires. Nos bacs sont régulièrement contrôlés ».

## LAISSER LES PRODUITS DANS LEURS CONTENANTS D'ORIGINE

S'il y avait un conseil à donner à nos habitants ? Pour Claude Wu-

velet, référent à la déchetterie d'Achicourt, « c'est de laisser les produits dans leurs contenants d'origine. Nous n'avons pas le droit de les ouvrir. Donc, tous les déchets non identifiables sont traités à nos frais. Aucun n'est refusé, même les produits qui sont devenus interdits ».

Précisons que les professionnels, eux, payent une taxe pour leurs déchets, qu'ils peuvent confier à quatre déchetteries : celles de Saint-Laurent (qui réceptionnera aussi l'amiante dès janvier), Rivière, Bapaume et Aubigny-en-Artois. ■